



« La mémoire de la bienheureuse **Vierge Marie, Mère de l'Eglise** » doit être désormais « inscrite dans le Calendrier Romain le lundi de la Pentecôte, et célébrée chaque année », indique un décret de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements signé de son préfet, le cardinal Robert Sarah et du secrétaire, Mgr Arthur Roche.

Le pape François souhaite ainsi favoriser « la croissance du sens maternel de l'Eglise et de la vraie piété mariale », précise le décret.

On se souvient aussi que la mosaïque placée Place Saint-Pierre en action de grâce pour la protection de Marie lors de l'attentat contre Jean-Paul II le 13 mai 1981, place Saint-Pierre, a pour titre « **Marie, Mère de l'Eglise** ».

Et le monastère où Benoît XVI s'est retiré s'appelle « Mater Ecclesiae », « Mère de l'Eglise ». Benoît XVI a lui-même mentionné ce titre de Marie en [2009](#), à l'occasion d'un voyage à Brescia (Italie), ville de Giovanni Battista Montini, futur Paul VI. Il a évoqué la dévotion profonde de Paul VI envers la Vierge Marie et la doctrine mariale du pape Montini et du concile, centré sur Marie, « Mère » de l'Eglise.

Le pape François insiste aussi sur cette notion de l'Eglise comme « mère » et mère « courageuse » (catéchèse du [17 septembre 2013](#)) et « miséricordieuse ».

Enfin, il est significatif que cette célébration coïncide avec la Pentecôte qui célèbre le don de l'Esprit Saint. Le décret explique encore: « Guide prévoyante de l'Eglise naissante, Marie a donc commencé sa propre mission maternelle déjà au cénacle, priant avec les Apôtres dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint. »

« Cette célébration nous aidera à nous rappeler que la vie chrétienne, pour croître, doit être ancrée au mystère de la Croix, à l'oblation du Christ dans le banquet eucharistique et à la Vierge offrante, Mère du Rédempteur et de tous les rachetés. »